

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Applicables à partir du 1 janvier 2019

La direction se réserve la possibilité de modifier ses conditions générales de vente à tout moment sans préavis. Les conditions applicables seront celles en vigueur à la date de la réservation par le client.

Les présentes conditions générales sont conclues entre le camping et toute personne souhaitant procéder à une location, ci-après le client, via le présent site internet, ou par tout autre mode de réservation. En validant sa commande, le client déclare accepter sans réserve les termes de celle-ci ainsi que l'intégralité des présentes conditions générales de vente et déclare avoir la capacité de conclure un contrat.

- ❖ Les caractéristiques des locatifs proposés sont présentées dans la rubrique « Réservation » de notre site internet. Les photographies, textes et descriptifs n'entrent pas dans le champ contractuel.
- ❖ La réservation doit se faire à l'aide du module de réservation en ligne directement depuis notre site internet, ou avec le formulaire de réservation prévu à cet effet, imprimable depuis notre site internet, ou que nous vous ferons parvenir. La réservation de la location ou de l'emplacement ne deviendra effective qu'à réception de ce formulaire de réservation dûment rempli, accompagné d'un acompte de 30% du montant de votre séjour. A réception de ce document, la réservation sera considérée comme ferme, et il vous sera adressé une confirmation de réservation que vous présenterez à votre arrivée. Nous vous recommandons l'adhésion à l'assurance annulation/interruption de séjour. La taxe de séjour est en supplément selon le nombre de personne et l'âge. Le paiement du solde du séjour vous sera demandé 30 jours avant l'arrivée.
- ❖ A défaut de message validé du campeur précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée, l'hébergement/l'emplacement devient disponible après la date d'arrivée mentionnée sur le présent formulaire de réservation le surlendemain midi et les sommes versées resteront acquises au camping.
- ❖ En haute saison, la période de location des mobil-homes se fait par semaine entière avec arrivée le samedi (ou dimanche si accord de la direction). Les arrivées se font à partir de 15h00 et les départs doivent avoir lieu entre 9h et 11h45 (voir avec la direction).
- ❖ Sur place nous acceptons le paiement par chèque bancaire, chèque postal, chèques vacances, carte bancaire ou espèces.
- ❖ Les prix figurants sur le présent site sont entendus toutes taxes comprises (tva + autres taxes applicables), hors taxe de séjour. La direction se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment : les locations et services sont facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la validation de la réservation, sous réserve de disponibilité.
- ❖ Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location vous sera réservée en fonction des disponibilités du camping. En cas de retard ou de départ anticipé par rapport aux dates de réservation, aucun remboursement ne sera effectué.
- ❖ La responsabilité du Camping ne saurait être engagée en cas d'inexécution de la réservation dû à des événements de force majeure, de perturbation, de grève des services postaux, des transports, des moyens de communication, en particulier d'internet, ou encore d'annulation ou modification du fait du client.
- ❖ Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.
- ❖ Le forfait mobil-home inclus l'eau, le gaz et l'ensemble des prestations gratuites du camping sur la haute saison. Pour les emplacements nus, l'électricité, en supplément, est au forfait.
- ❖ Pour le bon fonctionnement des fosses septiques l'utilisation de la Javel est interdite.
- ❖ Il est strictement interdit de fumer dans les locations.
- ❖ Pour les mobil-homes, une caution de 250 (deux cent cinquante) euros vous sera demandée à l'arrivée ainsi qu'un chèque de 70 (soixante dix) euros pour le ménage. Si l'état des lieux de sortie n'est pas impeccable, le chèque ménage sera encaissé. En cas de détérioration, le coût de remise en état ou des frais de remplacement sera déduit de la caution mobil-home, laquelle sera gardée à l'accueil. Dans le cas de l'option ménage, celui-ci ne comprend pas le nettoyage de la vaisselle et des ustensiles de cuisine. L'état des lieux sera effectué par le personnel du camping à votre départ ou après votre départ en fonction des possibilités du camping, de ce fait, les cautions sont conservées à l'accueil et restituées ultérieurement (ou détruites) si l'état des lieux est impeccable.

- ❖ Le nombre de locataires ne peut être supérieur à la capacité d'accueil indiquée.
- ❖ Après avoir enregistré votre arrivée, nous vous remettrons les clés du mobil-home réservé ainsi que l'inventaire qu'il vous faudra contrôler aussitôt : toute réclamation devra être présentée à l'accueil dans l'heure suivant la remise des clés. Nous ferons notre possible pour y remédier aussitôt. Aucune réclamation ne sera admise postérieurement.
- ❖ Les invités et visiteurs, étrangers au camping, doivent impérativement se signaler à la réception dès leur arrivée, et s'acquitter d'un droit de visite conformément au règlement affiché à l'accueil. L'accès à la piscine leur est interdite.
- ❖ Règlement intérieur : le campeur est tenu de respecter le règlement intérieur du camping ainsi que celui de la piscine.
- ❖ L'accès de la piscine est gratuite et réservée aux seuls campeurs. Pour des raisons d'hygiène, les shorts de bain et les bermudas ne sont pas autorisés et il est interdit de boire, manger ou fumer dans l'enceinte de la piscine.
- ❖ Un seul animal est accepté par emplacement et/ou mobil-home, avec supplément (au tarif en vigueur. Les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie sont interdits) sous réserve de la présentation de leur carnet de vaccination, et s'il est tenu en laisse. Les animaux sont interdits à la piscine et sur le court de tennis, ainsi que sur les canapés et literies des locations, et il est également interdit de les laisser seul dans les locations. Les déjections doivent être ramassées et les salissures nettoyées.
- ❖ Les barbecues électriques sont interdits pour ne pas surcharger le réseau. Un barbecue commun est à disposition.
- ❖ L'assurance responsabilité civile est obligatoire. Il appartient au client de s'assurer en RC en cas de vol, incendie, intempéries, blessures ou dommage pouvant survenir pendant leur séjour. Le camping ne pourra être tenu responsable des vols, dommages ou dégradations pouvant survenir aux biens personnels du campeur.
- ❖ En cas de circonstances indépendantes de votre volonté (décès, accident ou maladie nécessitant une hospitalisation), les sommes versées ne seront remboursées que sur présentation de justificatifs auprès de l'assureur. Si vous interrompez votre séjour, aucun remboursement ne sera effectué sauf si la responsabilité de l'exploitant est mise en cause.
- ❖ En vertu de l'article L121-20-4 du code de la consommation, l'ensemble des services et prestations proposés sur ce site n'est pas soumis au droit de rétractation prévu aux articles L121-20 et suivants du code de la consommation. En conséquence, les prestations de services d'hébergement et de loisirs commandés sur le site sont exclusivement soumises aux conditions d'annulation de l'assureur.
- ❖ La direction se réserve le droit d'expulser, sans préavis ni remboursement, les personnes qui manqueraient au respect du règlement intérieur, notamment en ce qui concerne le bruit nocturne, ou qui auraient donné de fausses informations concernant les occupants de la parcelle. Egalement en cas d'incivilité, menaces sur les clients ou sur le gérant, dégradations ou salissures intentionnelles sur le terrain ou dans les parties communes.
- ❖ Pendant toute la durée du séjour, et dans la pratique de toutes les activités, les enfants sont sous la responsabilité des parents. Le camping décline toute responsabilité en cas d'accident, vol ou autre désagrément. Pour des raisons évidentes de sécurité, les enfants mineurs ne devront en aucun cas rester seuls sur le terrain de camping ou dans les locatifs.
- ❖ **MEDIATION DES LITIGES DE LA CONSOMMATION :**
Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par (nom de la société). Le médiateur "droit de la consommation" ainsi proposé est MEDICYS.
Ce dispositif de médiation peut être joint par :
 - voie électronique : www.medicys.fr ;
 - ou par voie postale : MEDICYS - Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice- 73, Boulevard de Clichy, 75009 - ParisEn cas de difficultés survenant pour l'exécution du présent règlement intérieur, du contrat de location ou par suite de sa résiliation pour quelque cause que ce soit, et si aucune solution amiable ne peut mettre fin au litige, les tribunaux seront seuls compétents.

Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons de bonnes vacances.